



## Laos: Des milliers de personnes détenues sans inculpation ni procès

Depuis bientôt cinq ans, des milliers de personnes ayant fait partie de l'ancienne administration du Laos sont détenues sans inculpation ni procès, soit en raison des fonctions qu'elles ont occupées antérieurement, soit à cause de leurs opinions. La plupart d'entre elles ont été envoyées, entre mai et décembre 1975, dans des camps de « rééducation » situés en différentes parties du pays. Certaines seraient actuellement en mauvaise santé, à cause des conditions de détention de ces camps et du manque de soins médicaux.

D'après l'ancien premier ministre Souvanna PHOUMA, aujourd'hui conseiller du gouvernement, dix mille à quinze mille fonctionnaires de la précédente administration ont été expédiés dans des camps de rééducation depuis 1975.

Dans un document de 25 pages publié le 16 avril dernier, *AI* se déclare particulièrement préoccupée par les violations suivantes des droits de l'homme dans ce pays :

- la détention prolongée sans inculpation ni procès de milliers d'anciens fonctionnaires et membres des professions libérales enfermés dans des camps depuis 1975;

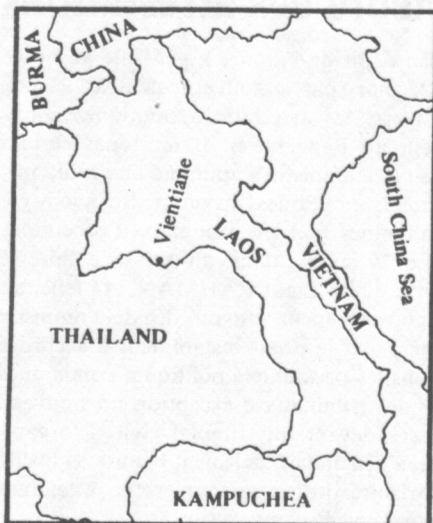
- des arrestations incessantes pour des raisons politiques et l'absence de garanties légales pour les prisonniers de cette catégorie;

- l'absence de soins médicaux convenables pour les détenus dont l'état nécessite un traitement spécialisé ou permanent, et pour ceux dont la santé a souffert d'une alimentation insuffisante et de l'absence de médicaments;

- le fait que les détenus soient isolés de leur famille. Dans la plupart des cas dont *AI* a eu connaissance, les prisonniers des camps de « rééducation » ont passé plus de quatre ans en détention sans jamais recevoir une visite de leurs proches.

Le cas de Padab PANGDARIND, médecin militaire, fait partie de ceux qui sont exposés dans le rapport. Détenu depuis octobre 1975 dans un camp au nord-est du pays, il n'a jamais été inculpé d'aucun délit. Cet homme âgé de 57 ans, marié et père de six enfants, souffre à présent de fortes douleurs musculaires et articulaires, d'une sciatique, d'une lithiase urinaire et d'avitaminose.

Le rapport présente également le cas de Chansamone VORAVONG, 49 ans, ancien directeur de l'Institut géographique national du Laos, dont la santé aurait été gravement altérée par ce séjour prolongé dans les camps; celui de Soukpraseuth SITHIMOLADA, un diplomate de 47 ans, incarcéré depuis juillet 1975, ainsi que le cas de Thenh TESO, l'ancien directeur de l'Institut royal de droit et d'administration.



Un autre cas préoccupe particulièrement *AI*. Il s'agit de celui de Khamouane RATANAVONG, l'ancien secrétaire général de la Banque nationale du Laos. Arrêté au cours de l'été 1975, il serait détenu depuis lors au Camp 05, dans le nord-est du pays. Cet homme, qui a maintenant près de 55 ans, est marié et père de quatre enfants. Depuis son arrestation, il n'a pas revu sa famille. Il serait terriblement amaigri et souffrirait de calculs urinaires. Il ne semble pas qu'il se soit occupé de politique sous l'ancien régime.

*AI* a adressé plusieurs appels et demandes de renseignements aux autorités laotiennes concernant des personnes détenues dans des camps ou dont on aurait perdu la trace depuis qu'elles ont été affectées dans ces camps. Dans une lettre au premier ministre, M. Kayson PHOMVIHANE, datée de mars 1980, *AI* demande la libération de toutes les personnes détenues en raison de leurs convictions, de leurs activités ou de leurs fonctions politiques sous l'ancien régime.

## Mali Des étudiants torturés à mort

Dix-huit jeunes gens au moins, adolescents pour la plupart, passés par les armes ou torturés à mort; des centaines d'autres interpellés au cours de ces derniers mois, tel est le bilan de la répression de l'agitation étudiante au Mali. De nombreux jeunes gens ont été féroce-ment battus par les policiers dans les rues de Bamako, la capitale du Mali.

Le 21 mars, les autorités ont annoncé la mort d'Abdoul Karim CAMARA, secrétaire général de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali, pendant sa garde à vue. Il aurait été plusieurs fois battu et pendu par les pieds. Sa famille n'a pas été autorisée à voir son corps.

Le 25 mars, *AI* a demandé qu'une enquête officielle soit faite sur la mort d'Abdoul Karim Camara et que des assurances soient données sur la situation d'un certain nombre d'enseignants interpellés précédemment. Les informations parvenues à l'organisation font état de tortures sur la personne de Mamadou DOUKOURE, Victor SY et Tieble DRAME, et de viol et de tortures en ce qui concerne Rokya KOUYATE et une autre écolière.

Depuis que les élèves et les étudiants ont déclenché, en novembre dernier, une série de grèves pour protester contre la réorganisation du système scolaire malien, les forces gouvernementales ont ouvert plusieurs fois le feu sur les manifestants.

Comme mesure de rétorsion, plus de 90 jeunes gens auraient été enrôlés de force dans l'armée sans aucune procédure légale.

Le 29 mars dernier, le président Moussa TRAORE a déclaré à Radio-Bamako que tous les étudiants et enseignants appréhendés allaient être remis en liberté. Mais parmi ceux qui auraient été le plus gravement soumis à la torture, plusieurs seraient toujours manquants. □

## Ethiopie AI publie les noms de 14 «disparus»

Les noms de 14 personnalités politiques emprisonnées qui avaient «disparu» depuis juillet 1979 viennent d'être rendus publics par AI qui a exprimé des craintes pour leur vie. Aussi, comme l'a déclaré le 22 avril un représentant d'AI, «nous avons décidé de publier leurs noms dans l'espoir que, s'ils sont toujours en vie, la publicité internationale les protégera».

D'après des membres du gouvernement militaire provisoire, ils auraient été transférés dans d'autres prisons mais on ignore lesquelles.

Parmi les personnes manquantes se trouve Abuna TEWOFLOS, ancien patriarche de l'Eglise orthodoxe éthiopienne, destitué et arrêté en 1976. Huit autres étaient des personnalités du gouvernement de l'empereur HAÏLÉ SÉLASSIÉ qui sont détenues depuis 1974. Il s'agit de Tefera Worq KIDANE WOLDE, 78 ans, secrétaire privé de l'empereur, Yohannes KIDANE MARIAM, 48 ans, ministre d'Etat à la cour impériale; Kassa WOLDE MARIAM, 45 ans, ministre de l'agriculture et président de l'Université Haïlé-Sélassié — devenue aujourd'hui l'Université d'Addis-Abeba; Haregot ABAYE, 70 ans, maire d'Asmara; Abebe KEBEDE, 48 ans, directeur de la fondation Haïlé-Sélassié; Seifu MEHETEME SÉLASSIÉ, 53 ans, ministre de l'éducation; Assefa DEFAYE, directeur du programme de développement de la vallée d'Awash; et Kifle ENQO SÉLASSIÉ.

Cinq étaient des personnages officiels du mouvement socialiste panéthiopien MEI'SONE, qui a donné naissance à l'aile politique de l'actuel gouvernement militaire. En août 1977, le Mei'Sone s'est opposé aux nouveaux dirigeants et tous ses leaders ont été tués ou emprisonnés. Les cinq «disparus» sont: Haïlé FIDA, président du comité central; Negist ADANE, responsable de l'organisation des femmes; Desta TADESSE, ancien secrétaire permanent du ministère de la culture et des sports; Kongit KEBEDE, appartenant à la direction d'une organisation féminine, et Haïlu GERBARA.

Les craintes pour la vie de ces personnes, se sont manifestées lorsque le personnel de la prison a refusé la nourriture qui leur était apportée de l'extérieur. Dans le passé, un tel refus de nourriture signifiait que le prisonnier avait été tué.

On ne dispose en outre d'aucune information sûre quant au lieu de détention du révérend Gudina TUMSA, chef de l'Eglise évangélique éthiopienne Mekane Yesus, affiliée à la Fédération luthérienne mondiale.

Ce prêtre a été enlevé en juillet 1979 par des hommes armés qui seraient en fait des membres de la sûreté gouvernementale. Sa femme a également été arrêtée au début de février 1980. □

## Bangladesh Malgré l'amnistie, encore des arrestations

En dépit de l'amnistie générale accordée le 25 mars par le gouvernement à 793 prisonniers, les arrestations politiques continuent au Bangladesh. Il n'est pas certain que cette amnistie s'applique aux mille prisonniers politiques qu'on pense avoir été condamnés par les tribunaux d'exception.

Le 27 mars, dans un message adressé au président Ziaur RAHMAN, AI félicitait le gouvernement d'avoir décidé l'amnistie générale et le priait instamment d'accorder à tous les prisonniers politiques condamnés par des tribunaux d'exception un nouveau procès devant un tribunal civil. L'organisation demandait également la mise en liberté provisoire de ces prisonniers en attendant cette nouvelle comparution.

Le 3 avril, AI a écrit au ministre de l'intérieur pour demander un supplément d'informations à propos de l'arrestation, le 1er avril, de 25 membres du parti communiste du Bangladesh, à Dacca, Sylhet et Dinajpur.

Dans un rapport publié en 1978, AI avait estimé que les procès des civils devant les tribunaux militaires étaient «très éloignés des normes internationales».

A la mi-mars, quelque 3 000 prisonniers ont entamé une grève de la faim pour attirer l'attention sur la situation. A la suite de cette grève, 20 d'entre eux auraient été transférés à l'hôpital.

Au début du mois d'avril, 5 hommes politiques ont été relâchés. L'ancien président Khonakar Mushtaque AHMED se trouvait parmi eux. Plusieurs membres du *Jatiyo Samajtantrik Dal*, un parti politique interdit en 1977, sont encore détenus.

AI s'est également déclarée préoccupée par le cas des prisonniers politiques détenus sans procès en vertu de la loi sur les pouvoirs spéciaux. Elle a souligné que certains d'entre eux sont incarcérés depuis six ans.

## Colombie Une mission d'AI

Les recommandations exprimées par une mission d'AI qui s'est rendue en Colombie au début de l'année viennent d'être soumises au gouvernement colombien. Martin ENNALS, secrétaire général d'AI, a remis ces recommandations le 1er avril à Son Excellence Gustavo Balcazar MONZON, ambassadeur de Colombie à Londres.

Réunies dans un dossier de 44 pages, ces recommandations ont été rédigées par une mission composée de trois représentants d'AI qui ont enquêté en Colombie du 15 au 31 janvier dernier. Les trois membres de cette mission ont visité onze prisons réparties dans sept villes, deux installations militaires utilisées comme prisons et deux hôpitaux. Ils ont rencontré plus de 400 prisonniers d'opinion et ont eu des discussions avec de hauts fonctionnaires ainsi qu'avec le président TURBAY Ayala.

Le Comité exécutif international d'AI a pris la décision à fin mars de présenter immédiatement aux autorités les recommandations de la mission. La publication du texte intégral de ces recommandations interviendra prochainement.

La mission qui s'est rendue en Colombie devait enquêter sur:

- les conséquences de l'état de siège (en vigueur dans ce pays de façon presque ininterrompue depuis novembre 1949) et celles d'autres mesures d'urgence;
- les allégations de torture et les mesures qu'il convient d'envisager pour y mettre fin;
- l'emprisonnement et l'assassinat de paysans dans les zones militaires et les réserves indiennes;
- la détention prolongée de syndicalistes, de médecins, d'avocats et de personnes exerçant d'autres professions, accusées d'avoir pris part à des «actions subversives».

Exprimant sa position face à l'occupation de l'ambassade de la République dominicaine à Bogota, AI avait déclaré que, selon elle, tous les otages devraient être immédiatement libérés et que le gouvernement devrait mettre tout en oeuvre pour trouver un règlement pacifique à l'incident.

• AI a rendu publiques le 17 avril ses recommandations en vue de mettre fin aux arrestations arbitraires, à la torture et à d'autres violations des droits de l'homme en Colombie. L'organisation a déclaré qu'elle avait décidé de publier ces recommandations pour mettre un terme aux rumeurs et aux spéculations dans la presse latino-américaine. Le rapport complet sera publié dans le Bulletin de juin. □

# Campagne pour les prisonniers du mois



## Albert CERNY - Tchécoslovaquie

Albert CERNY, 43 ans, ancien acteur et signataire de la Charte 77, mouvement non officiel en faveur des droits de l'homme en Tchécoslovaquie, purge trois ans et demi de prison pour « subversion ».

Après avoir été interpellé, le 26 mars, il a été condamné le 27 novembre 1979 par le tribunal régional de Brno. A l'époque de son arrestation, il occupait un emploi de chauffeur pour la Croix-Rouge tchécoslovaque à Brno.

Lors du procès, il a été accusé d'avoir été en possession et d'avoir diffusé des textes « antisocialistes » et d'avoir appartenu à une « organisation illégale », le Comité pour la défense des personnes injustement persécutées, connu sous le nom de VONS. Celui-ci, directement issu de la Charte 77, fut créé en avril 1978 pour surveiller les violations des droits de l'homme en Tchécoslovaquie. Le ministère public l'a également accusé d'avoir été motivé, dans tous ses actes, par une hostilité envers le socialisme.

Lorsqu'il a comparu devant le tribunal, Albert Cerny a nié tout sentiment d'hostilité à l'égard du socialisme, se présentant comme un socialiste indépendant. Il a déclaré que le VONS était pour lui « un moyen légal de recours auprès des instances les plus hautes de l'Etat », et que le fait de recopier les livres d'auteurs mis à l'index était « une forme d'entraide nécessaire entre les citoyens ».

Albert Cerny est marié et père de deux enfants. Il est actuellement détenu à la prison de Brno-Bohunice.

*Ecrire en termes courtois à l'adresse suivante pour demander la libération immédiate d'Albert Cerny:* Son Excellence Gustav Husak, Président de la RS de Tchécoslovaquie, Praha-Hrad, Tchécoslovaquie.

## FU Yuehua - Rép. pop. de Chine

FU Yuehua, 34 ans, une ouvrière chinoise du bâtiment, était devenue militante en faveur des droits de l'homme après avoir essayé en vain pendant des années d'attirer l'attention sur sa propre situation. Elle purge une peine de deux ans de prison pour avoir « troublé l'ordre public ».

En 1972, pour avoir accusé le secrétaire de la section locale du parti communiste de l'avoir violée, elle a perdu son emploi. Tandis qu'elle organisait une pétition pour

Les cas exposés ci-dessous concernent des prisonniers d'opinion. Tous ont été arrêtés pour leurs convictions religieuses ou politiques ou à cause de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur couleur ou de leur langue. Aucun d'eux n'a recouru à la violence ni préconisé le recours à la violence. Leur maintien en détention constitue une violation de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies. Les appels internationaux ont pour objet d'obtenir leur libération ou l'amélioration des conditions dans lesquelles ils sont détenus. Dans l'intérêt des prisonniers, les lettres adressées aux autorités doivent être rédigées en termes mesurés et courtois et souligner qu'elles ont pour objet la défense des droits de l'homme, sans aucun parti pris politique. En aucun cas, il ne faut écrire au prisonnier lui-même.

que son cas soit révisé, elle fit la connaissance d'autres personnes, des paysans surtout, venus à Pékin pour entreprendre le même genre de démarches afin de présenter leurs doléances. Elle écrivit des affiches où s'exprimaient les revendications en faveur des droits de l'homme et des réformes démocratiques qui commencèrent à être discutées à Pékin à la fin de 1978. Le 14 janvier 1979, elle participa à une manifestation de paysans dans la capitale et fut interpellée quatre jours plus tard par des policiers en civil.

D'après un rapport officieux, elle a été sévèrement battue par les policiers après son arrestation et elle a fait une grève de la faim en guise de protestation. Tout ceci s'est produit avant la date officielle de son arrestation, le 3 avril. En Chine, cette date indique normalement le jour où la personne est formellement inculpée. Fu Yuehua a comparu le 17 octobre dernier. Elle était poursuivie pour avoir organisé des troubles ayant « perturbé l'ordre public » et pour « diffamation ». Cette dernière inculpation, liée sans doute à sa plainte pour viol, n'a pas été maintenue, probablement en raison des preuves qu'elle a pu apporter au cours du procès. Le 24 décembre, il a été officiellement annoncé qu'elle avait été condamnée à deux ans de prison pour avoir troublé l'ordre public.

*Ecrire en termes courtois à l'adresse suivante pour demander la libération immédiate de Fu Yuehua:* Son Excellence Hua Guofeng, Premier ministre, Pékin, République populaire de Chine.

## Alfonso SILVA Quintana et María Saturnina ALMADA de Silva - Paraguay

Alfonso SILVA Quintana, 49 ans, comptable, et sa femme, María Saturnina ALMADA de Silva, 51 ans, qui tentaient d'apporter une aide humanitaire aux détenus de leur pays, viennent d'entamer leur douzième année d'incarcération.

En effet, à l'exception d'une interruption de quinze mois, ce couple paraguayen se trouve en prison depuis le 28 janvier 1968. Entre-temps, ils ont perdu deux de leurs enfants.

Au cours des dix premières années, ils ont été détenus sans inculpation dans des commissariats et des prisons diverses. Ils ont finalement recouvré leur liberté en mars 1978.

Dès lors, María Saturnina Almada alla voir en prison un prisonnier d'opinion adopté par AI, Severo ACOSTA Aranda, détenu depuis 14 ans. En mai 1979, elle fut à nouveau arrêtée pour avoir apporté de la nourriture aux détenus. En même temps, on arrêta son mari à cause de ses visites aux parents de Severo Acosta, dans son village natal.

Ils furent tous deux inculpés en juin 1979, mais le juge renonça à la procédure en octobre et donna l'ordre de les placer en détention préventive.

Alfonso Silva est détenu au *Penitenciaro Nacional de Tacimbú*, à Asunción, prison conçue pour 500 personnes où se trouveraient actuellement 1 500 prisonniers de droit commun.

María Saturnina Almada, quant à elle, est incarcérée à l'*Instituto del Buen Pastor*, à Asunción, établissement carcéral tenu par des religieuses.

Le père d'Alfonso Silva, âgé de 80 ans, à un droit de visite. Pour cela, il doit traverser tout le pays depuis le Nord où il habite.

*Ecrire en termes courtois à l'adresse suivante pour demander la libération immédiate d'Alfonso Silva Quintana et de María Saturnina Almada de Silva:* Exmo Sr. Presidente de la Republica del Paraguay, General de Ejercito Alfredo Stroessner, Casa de Gobierno, Asunción.

## Prisonniers libérés et cas nouveaux

En mars, le Secrétariat international a appris la libération de 131 prisonniers adoptés ou dont le cas était à l'enquête et a pris en charge 112 cas nouveaux.

## Nouvelles des campagnes précédentes

Dimitri KOLEV, un prisonnier bulgare atteint d'une paralysie partielle (*Campagne pour les prisonniers du mois*, janvier), aurait été transféré de la prison de Buhovo à un hôpital dans un centre de détention.

Victor MARCHESINI, un avocat argentin détenu sans inculpation ni procès (*Campagne pour les prisonniers du mois*, janvier), a été libéré.

## Libéria

### Publication d'une liste d'opposants

Peu avant d'être renversé, le gouvernement du président William TOLBERT avait émis des avis de recherche portant la mention «Recherchés morts ou vifs» et offrant des récompenses allant de 1 500 à 2 500 dollars pour la capture ou l'assassinat de 19 hommes et d'une femme soupçonnés d'appartenir à un parti d'opposition.

AI a déclaré que ces avis de recherche étaient une «incitation non dissimulée au meurtre politique» et pria le gouvernement de les retirer.

La chasse aux proscrits faisait suite à une vague d'arrestations des membres du parti progressiste populaire (PPP), premier parti d'opposition autorisé au Libéria depuis la fin des années cinquante. Reconnu en décembre dernier, il a été interdit trois mois plus tard, le 28 mars.

Après le renversement du gouvernement du président Tolbert, le 12 avril, tous les détenus ayant appartenu au parti progressiste populaire ont été libérés et quatre d'entre eux font partie du nouveau gouvernement. Le président Tolbert a été abattu pendant le coup d'Etat. Le sergent Samuel K. DOE, qui a dirigé les opérations, est le nouveau chef de l'Etat. □

## Seychelles

### Un délégué d'AI rencontre le Président

Sur invitation du gouvernement, un délégué d'AI, S. Amos WAKO, secrétaire général de l'Association du barreau africain, a séjourné aux Seychelles du 1er au 4 mars dernier pour discuter des arrestations récentes et inspecter les conditions de détention dans les prisons (*Bulletin*, février).

Il y a rencontré le président Albert RENÉ ainsi que d'autres membres du gouvernement. Il a également visité la prison d'Union Vale, à Victoria, la capitale, et s'est entretenu en privé avec sept des dix-huit personnes encore emprisonnées, dont deux se trouvaient à l'hôpital. Peu après sa visite, cinq d'entre elles ont été remises en liberté, y compris celles qui étaient en traitement.

AI prépare actuellement un mémorandum destiné au gouvernement, où seront précisées les conclusions de la mission et les préoccupations persistantes de l'organisation. □

## Viet Nam

### Des libérations

Depuis la visite d'une délégation d'AI au Viet Nam en décembre 1979, des informations font état de la libération de plusieurs prisonniers dont le cas avait été pris en charge par l'organisation. Au nombre de ceux qui ont ainsi pu quitter les camps de «rééducation» se trouvent les écrivains DOAN Quoc Sy (*Campagne pour les prisonniers du mois*, octobre 1978) et NGUYEN Dinh Toan, romancier et poète. Ont également recouvré la liberté: TRINH Quang Quy, 79 ans, ancien sénateur et syndicaliste, et plusieurs anciens militaires, parmi lesquels on peut citer le major NGUYEN Xuan Son, 42 ans, et le lieutenant-colonel DANG Ngoc Lan, 48 ans. La plupart d'entre eux ont passé plus de quatre ans en détention sans avoir été formellement inculpés ni jugés.

## Paraguay

### Paysans arrêtés et tués

Une vingtaine de paysans ont été tués et plusieurs centaines arrêtés par les forces de sécurité paraguayennes, au cours d'opérations de police menées en plusieurs parties du pays.

300 paysans environ ont été amenés dans un centre de torture de la police qui porte le nom d'*Investigaciones* et se trouve à Asunción, la capitale. Un certain nombre de paysans sont également retenus dans les villes de Villarrica et de Paraguari. Parmi ces prisonniers se trouve une fillette de 12 ans, Apolonia FLORES, qui est blessée.

Ces actions de police, lancées en mars, semblent être une reprise des campagnes de répression qui ont suivi les tentatives faites par les paysans pour s'organiser.

Selon les témoignages recueillis par AI, on estime que les actions des forces de sécurité contre les communautés paysannes ont été menées par environ 5 000 soldats, miliciens et partisans locaux du gouvernement.

Cette opération a été déclenchée après qu'un petit groupe de paysans armés eut arrêté un autobus et demandé à être conduit à Asunción pour attirer l'attention sur leurs conditions de vie et sur la mort par malnutrition de plusieurs enfants.

Parmi ceux qui furent tués ou emprisonnés figurent des leaders paysans qui avaient déjà été détenus sans procès et torturés au cours de précédentes rafles dirigées contre les Ligues paysannes aujour-

d'hui interdites. Ces ligues avaient tenté, avec l'appui de l'Eglise catholique, d'organiser les paysans pour la défense de leur terre et de leurs droits économiques.

Un membre du comité oecuménique du Paraguay, Cosme BENITEZ, qui avait tenté de se rendre, le 12 mars, dans une des communautés victimes de la répression policière, n'y fut pas autorisé. Il devait être arrêté deux jours plus tard.

Les autorités du Paraguay se sont bornées à faire état des actions de police en publiant un communiqué officiel déclarant que 10 personnes avaient trouvé la mort au cours d'un prétendu échange de coups de feu avec les forces de sécurité. La presse paraguayenne a gardé le silence sur ces événements, à l'exception du communiqué officiel, alors que les journaux brésiliens en ont rendu compte.

Dans un télégramme adressé au président STROESSNER, AI a demandé une explication publique des assassinats et des arrestations, lesquels ont été confirmés de diverses sources. L'organisation a également demandé que les corps des victimes soient restitués à leurs familles, afin qu'ils puissent être enterrés religieusement. □

## Zaire

### Taux de mortalité élevé dans les prisons

Le président zaïrois MOBUTU Sese Seko a prétendu à Bruxelles, au mois de mars dernier, qu'AI l'avait félicité pour les résultats que son gouvernement avait obtenus dans le domaine des droits de l'homme.

AI a réagi en exprimant sa vive surprise et en rappelant qu'elle avait remis en février au gouvernement zaïrois un mémorandum de 20 pages portant sur les emprisonnements politiques, les tortures, les assassinats politiques dans son pays. Elle attend toujours une réponse.

Dans ce document, AI se déclarait vivement préoccupée par le taux de mortalité élevé dans les prisons zaïroises où les prisonniers politiques sont maintenus sans inculpation ni procès dans des conditions effrayantes. On sait que plus d'une centaine de prisonniers meurent chaque année de faim, de maladie ou sous la torture.

AI a demandé instamment au président Mobutu de mettre fin à ces abus et de libérer tous les prisonniers d'opinion, aussi bien ceux qui ont déjà comparu devant un tribunal que ceux qui sont détenus sans procès.

Depuis qu'*AI* a publié, il y a quatre ans, la première édition de son rapport sur *Les prisonniers d'opinion en URSS*, l'organisation a eu connaissance de plus de 400 nouveaux cas de personnes emprisonnées ou soumises à d'autres restrictions similaires de leurs droits d'êtres humains.

Ce nombre ne comprend pas les personnes déjà recensées dans le rapport de 1975 ni celles arrêtées au cours des derniers mois. A fin avril, *AI* a publié une version révisée et actualisée de ce rapport, qui confirme (en se fondant sur des preuves récentes) les abus de la psychiatrie à des fins politiques et comprend une analyse de la législation soviétique telle qu'elle est appliquée aux non-conformistes. L'article ci-dessous récapitule les points les plus importants de ce rapport de 200 pages.

## LES PRISONNIERS D'OPINION EN URSS

C'est au moyen de la privation de nourriture, du travail forcé et des abus de la psychiatrie que l'on châtie les dissidents en Union soviétique.

Le châtement peut revêtir la forme d'une peine à purger dans un camp de travail ou une prison, d'un internement dans un hôpital psychiatrique (où le détenu a encore moins de droits qu'en prison), d'un exil en quelque région lointaine de l'Union soviétique, ou d'une interdiction de séjour dans la région du domicile du « délinquant ».

Parmi ceux qui font l'objet de traitements de ce genre se trouvent des personnes punies pour avoir critiqué la politique officielle, pour avoir tenté de faire valoir les droits d'autres personnes, pour avoir fait part de doléances personnelles aux autorités, pour avoir assisté à des manifestations religieuses interdites, ou encore pour avoir essayé de quitter le pays, et, dans le cas des Tatars de Crimée, essayé de rejoindre leur province natale à l'intérieur de l'URSS. Une part très importante des prisonniers d'opinion est constituée de militants qui oeuvrent en faveur des droits de groupes nationaux et ethniques.

A ce jour, *AI* n'a jamais eu connaissance d'un seul cas où un tribunal soviétique aurait acquitté une personne accusée d'un délit politique ou religieux.

### Motifs et conditions d'une arrestation

La Constitution et la législation de l'URSS renferment des dispositions qui restreignent la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté religieuse et la liberté de mouvements.

Le Code pénal de chacune des quinze républiques qui constituent l'Union soviétique restreint les droits de l'homme en interdisant toute parole ou acte jugés « antisoviétiques » ou « antisociaux ».

Les principaux articles réprimant la liberté d'expression interdisent « l'agitation ou la propagande » contenant des « assertions diffamatoires » ou « destinées à affaiblir le régime soviétique », ainsi que le fait de se réunir dans le but de commettre « des crimes particulièrement dangereux contre l'Etat ». Etre reconnu coupable de ces délits implique une peine pouvant aller jusqu'à 12 ans de prison et d'exil intérieur, lorsqu'il s'agit d'une première condamnation, et jusqu'à 15 ans en cas de récidive.

Le fait de faire circuler des « assertions sciemment mensongères et portant atteinte à la réputation de l'Etat soviétique et de son régime social » est passible d'une peine maximale de 3 ans de prison.

Le rapport d'*AI* contient les cas de plus d'une centaine de personnes accusées de ces délits entre juin 1975 et juin 1979. Les personnes qui diffusent des informations relatives aux violations des droits de l'homme s'exposent particulièrement à ce type

d'accusation car les informations de cette nature sont officiellement tenues pour diffamatoires.

L'arrestation des dissidents n'intervient le plus souvent qu'après que les autorités ont déployé tous les moyens d'intimidation dont elles disposent : la surveillance policière, les perquisitions au domicile, les interrogatoires et la perte de l'emploi.

Lorsqu'ils sont accusés d'un délit relevant du droit pénal, les prisonniers d'opinion sont fréquemment détenus un an ou davantage avant de passer en jugement, ceci bien que la loi limite à neuf mois la durée de la détention préventive. Ils sont alors gardés dans des prisons dites « d'instruction et d'isolement ». Dans les cellules, la lumière reste allumée 24 heures sur 24 ; les fenêtres sont rendues opaques par des couches de peinture ou murées. Certaines cellules sont équipées de w.-c. à chasse d'eau mais la plupart ne contiennent que des seaux hygiéniques. Généralement, durant leur détention préventive, les dissidents ne sont pas autorisés à recevoir de visites. Ce n'est qu'au moment où l'enquête préparatoire est déclarée achevée (c'est-à-dire quelques jours ou, au mieux, quelques semaines avant le procès) que l'accusé peut habituellement voir un avocat.

Seuls les avocats qui figurent sur la liste du KGB (Comité de sécurité de l'Etat) sont habilités à assurer la défense de prévenus sur lesquels pèsent des accusations telles que

« trahison » ou « propagande et agitation antisoviétiques ». Les avocats qui, lors de procès politiques, défendent énergiquement l'accusé, risquent de voir leur nom rayé de la liste.

Les prisonniers d'opinion estiment qu'un verdict de culpabilité est inévitable dès lors qu'une affaire de ce genre est jugée. La plupart des procès sont « techniquement » publics, mais la salle d'audience est ordinairement remplie de groupes spécialement invités pour l'occasion. Les amis et les parents de l'accusé sont systématiquement refoulés.

En vertu de la législation soviétique actuelle, la peine maximale est fixée à 15 ans et assortie de 5 ans d'exil. Cependant, les prisonniers peuvent être accusés de délits commis pendant leur incarcération et, par conséquent, encourir des peines de prison additionnelles. Ainsi, par ces « condamnations à répétition », certains prisonniers d'opinion, tels que l'Ukrainien Danylo SHUMUK, ont été gardés en détention plus de trente ans !

### Les lieux de détention

Quatre sortes d'institutions sont prévues pour recevoir les prisonniers. Le régime le plus sévère est celui de la *prison*. Il est relativement rare qu'on y envoie des prisonniers d'opinion. Viennent ensuite, par ordre de sévérité décroissante, la *colonie de rééducation par le travail à régime spécial*, puis la

colonie à régime strict, celle à régime renforcé et enfin la colonie à régime ordinaire. Parmi les prisonniers d'opinion dont le cas a été porté à la connaissance d'AI, la plupart ont été condamnés à purger des peines dans des colonies de rééducation par le travail à régime strict ou à régime ordinaire.

Une autre forme de châtement fréquemment utilisée est l'exil dans une localité déterminée, pour un maximum de 5 ans. Il arrive souvent que les prisonniers d'opinion soient condamnés à l'emprisonnement, suivi d'une période d'exil.

Pour rejoindre leur lieu de détention, les prisonniers sont entassés les uns sur les autres dans des fourgons où ils peuvent à peine respirer tant l'aération est rudimentaire, ou dans des « wagons Stolypine » qui voient jusqu'à 30 personnes entassées dans un compartiment normalement prévu pour 8 ou 10 personnes. Le transport dure fréquemment 3 ou 4 jours et les prisonniers manquent souvent de nourriture et d'eau.

La plupart des prisonniers d'opinion aboutissent dans des colonies de rééducation par le travail, entourées de barbelés, de murs et de tours de guet. Ils sont sous la surveillance constante d'hommes armés et de chiens.

Dans le camp à régime spécial de Mordovie, les prisonniers sont entre trois et cinq par cellule. Les détenus des trois autres catégories de camps de travail dorment sur des couchettes superposées, dans des locaux de type caserne où ils peuvent être jusqu'à 200. Les prisonniers se plaignent de cette surpopulation et du bruit qui en résulte, de l'absence d'aération et du manque de chauffage en hiver. Il leur est interdit d'utiliser plus d'une couverture par personne et le port de l'uniforme officiel (noir ou rayé) est obligatoire. Des prisonniers d'opinion ont été punis pour avoir mis des vêtements supplémentaires en hiver ou pour avoir retiré certaines parties de leur uniforme en été.

#### La faim, la maladie et l'absence de soins

La faim est une réalité constante de la vie dans les camps de travail. Le régime alimentaire ordinaire est constitué en grande partie de pain de seigle et de quantités réduites de viande, de poisson et autres aliments de base, qui représentent au total un apport de 2 500 calories et 65 g de protéines. La faim est également un moyen de punir ceux qui contreviennent à la discipline du camp en n'atteignant pas, d'une façon « délibérée » ou « malveillante », les normes de production. Les prisonniers qui sont en cellule disciplinaire ne sont alimentés qu'un jour sur deux. Ils reçoivent alors des rations qui varient entre 1 300 et 1 400 calories et environ 38 g de protéines. Les autres jours, ils doivent se contenter de pain, d'eau chaude et de sel. Toutefois, s'ils continuent à travailler, ils reçoivent 1 300 à 1 400 calories par jour.

Selon les critères de nutrition internationaux, tout individu effectuant un travail de force doit recevoir quotidiennement entre

3 100 et 3 900 calories et 1 gramme de protéine pour chaque kilo de poids du corps.

L'ancien prisonnier Mikhail STERN a déclaré, au sujet du régime « ordinaire » : « La nourriture était pareille à du fourrage pour animaux, jamais de fruits ni de légumes, et les portions de viande étaient microscopiques ».

Les maladies provoquées par ce régime de carence sont souvent compliquées par l'absence de soins médicaux adéquats. Les prisonniers atteints de malnutrition chronique et contraints à de grosses dépenses d'énergie pour respecter les normes de rendement des travaux de force qui leur sont assignés sont particulièrement exposés aux accidents. L'absence d'équipements de sécurité augmente d'ailleurs ce risque, surtout lorsqu'il s'agit de travaux impliquant l'utilisation de machines à découper le bois ou le fer, ou de travail dans des carrières.

AI a eu connaissance de cas de prisonniers gravement malades qui ont été maintenus en cellule disciplinaire pour y purger leur punition jusqu'à son terme avant de recevoir des soins médicaux. De très nombreux rapports font également état du fait que des prisonniers atteints de tuberculose et d'autres maladies infectieuses ne sont pas isolés des autres.

#### L'internement en hôpital psychiatrique

De nombreux faits ont été découverts concernant l'internement des dissidents en hôpital psychiatrique.

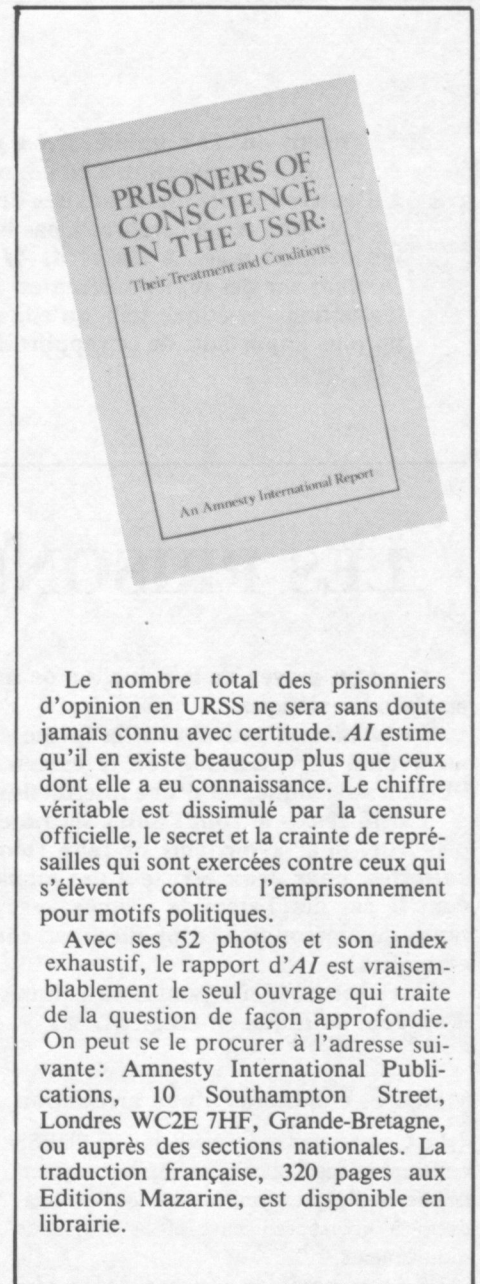
Les activités pouvant entraîner un tel internement sont, entre autres : le fait de critiquer le gouvernement, de tenter d'exposer ses doléances aux autorités, d'essayer de quitter le pays, de distribuer des tracts dont le contenu passe pour être de nature « diffamatoire et antisoviétique » ou d'organiser des manifestations publiques non autorisées.

Lorsqu'ils examinent des dissidents, les psychiatres officiels fondent le plus souvent leur diagnostic sur une vague définition de schizophrénie d'après laquelle il n'y a pas nécessairement de symptômes visibles.

Un psychiatre officiel aurait déclaré, lors du procès d'une femme accusée d'« agitation et propagande antisoviétiques » : « L'absence de symptômes d'une maladie ne suffit pas à prouver l'absence de la maladie elle-même. »

A partir du moment où ils sont internés, les dissidents reçoivent systématiquement des doses de drogues puissantes qui, utilisées de cette façon, ont des effets secondaires dangereux. Ces drogues, qui comprennent des tranquillisants très actifs, leurs sont administrées à la fois comme punition et comme moyen de pression pour leur faire abandonner leur position. Le traitement par choc insulinique constitue également l'une de ces sanctions.

C'est dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux que sont infligées les formes de traitement les plus sévères : certains dissidents y sont internés pendant des dizaines d'années. Ces hôpitaux sont placés sous l'autorité



Le nombre total des prisonniers d'opinion en URSS ne sera sans doute jamais connu avec certitude. AI estime qu'il en existe beaucoup plus que ceux dont elle a eu connaissance. Le chiffre véritable est dissimulé par la censure officielle, le secret et la crainte de représailles qui sont exercées contre ceux qui s'élèvent contre l'emprisonnement pour motifs politiques.

Avec ses 52 photos et son index exhaustif, le rapport d'AI est vraisemblablement le seul ouvrage qui traite de la question de façon approfondie. On peut se le procurer à l'adresse suivante : Amnesty International Publications, 10 Southampton Street, Londres WC2E 7HF, Grande-Bretagne, ou auprès des sections nationales. La traduction française, 320 pages aux Editions Mazarine, est disponible en librairie.

directe du ministère de l'intérieur et non pas des services de la santé publique. Des détenus de droit commun sont placés dans ces hôpitaux pour y être garçons de salle, et on signale que des passages à tabac arbitraires, à l'issue souvent fatale, sont monnaie courante dans ces établissements. « Selon tous les témoignages », indique le rapport d'AI, « les passages à tabac graves des détenus non violents sans défense ne sont pas seulement le fait des garçons de salle, criminels de droit commun, mais aussi des employés administratifs et du personnel soignant. »

On sait que plus de 100 personnes qui tentaient simplement d'exercer leurs droits fondamentaux ont été internées dans des hôpitaux psychiatriques au cours des quatre ans qui représentent la période couverte par le rapport d'AI. Ces cent personnes s'ajoutent à celles qui avaient été précédemment internées.

Au cours des mois qui ont précédé la publication du rapport, de nouveaux cas ont continué à être signalés à AI.

Depuis 1961, année de sa fondation, *AI* a publié plus de 50 rapports. Il s'agit aussi bien du *Rapport Annuel d'Amnesty International*, qui décrit le travail d'*AI* dans une centaine de pays, que de brefs rapports traitant d'un seul pays. L'inlassable dévouement de nombreux volontaires a fait que ces publications ont souvent pu être traduites en pas moins de douze langues et, grâce à leur vente, l'information sur les violations des droits de l'homme atteint un vaste public et contribue à réunir les fonds permettant de poursuivre le travail de recherche essentiel pour la campagne permanente d'*AI*. Pour promouvoir la distribution des rapports d'*AI*, du bulletin mensuel et des autres publications, nous encourageons nos lecteurs à fournir un effort spécial pour les faire connaître à leurs amis et connaissances.

## TOUT SAVOIR SUR LES DROITS DE L'HOMME

### Connaissez-vous les faits ?

- Dans quel pays estime-t-on que 15 000 personnes ont été enlevées depuis 1976 ?
- Dans quel pays des prisonniers politiques ont-ils été « retenus » comme « travailleurs en prison » pendant plusieurs années après avoir fini de purger leur peine ?
- Qui était ce Chrétien de 84 ans qui mourut cette année dans un camp en Union soviétique après avoir été détenu pendant un total de 23 ans comme prisonnier d'opinion ?
- Quelles ont été les conclusions de l'enquête officielle sur la mort de Steve Biko, le leader du mouvement « Black Consciousness » qui mourut en détention en 1977 ?
- Dans quel pays le gouvernement a-t-il élaboré un programme d'arrestations en masse et de massacres officiellement appelé « Terreur Rouge » ? A combien estime-t-on le nombre de prisonniers politiques détenus dans ce pays ?
- Combien de pays ont-ils aboli la peine de mort pour tous les délits ?
- L'an dernier, *AI* a soumis des informations à l'ONU concernant des violations des droits de l'homme dans huit pays. De quels pays s'agissait-il ?

Les faits constituent les piliers de la campagne d'*AI* visant à faire connaître et à combattre l'emprisonnement politique, la torture et les exécutions. En tant qu'adhérent au mouvement grandissant en faveur de la protection de la dignité humaine dans le monde, vous devez connaître les détails sur les droits de l'homme et leurs violations.

Dites aux gens que vous soutenez *AI* et vous vous apercevrez de plus en plus qu'ils exigent de vous une connaissance détaillée sur le destin des prisonniers d'opinion et sur les circonstances qui entourent les crises de droit de l'homme qui défrayent la chronique. Ils attendent d'*AI* qu'elle connaisse la vérité sur les cas de torture et de meurtre politique.

*AI* a acquis sa réputation en maintenant le plus haut degré possible d'exactitude dans sa recherche. A une époque où beaucoup d'enquêtes sur les droits de l'homme sont influencées par l'esprit partisan et la propagande politiques, *AI* s'est fait un devoir de s'en tenir aux faits et à sa politique de stricte impartialité.

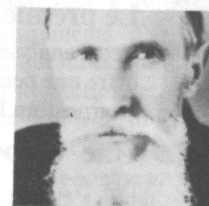
### Dossiers impartiaux

Les résultats des efforts de recherche d'*AI* sont soigneusement exposés dans ses rapports. La série complète des publications d'*AI* vous fournira une chronique unique du combat mondial pour les droits de l'homme, faisant abstraction des frontières de race, de nation et de croyance.

Afin de faire connaître les rapports d'*AI* à un nombre croissant de personnes, nous vous proposons une série de sept publications pouvant constituer les premières pièces d'une « bibliothèque des droits de l'homme ».

Si vous n'avez pas encore lu ces rapports, vous constaterez qu'ils constituent une mine inépuisable de renseignements pour des discussions au sujet d'*AI* et un ensemble de base pour la création d'une bibliothèque de référence vous permettant de suivre les tendances à long terme des droits de l'homme dans différents pays.

Si vous connaissez déjà ces rapports, copiez ou découpez les renseignements figurant au verso et incitez vos amis, vos collègues, la bibliothèque scolaire ou locale à acquérir ces publications et à adhérer à *AI*. Ou encore, faites-en cadeau à un ami ou à un centre d'éducation.



- Vladimir Shelkov, fondateur de la maison d'édition « True Witness » est mort en prison cette année après avoir purgé seulement quelques mois d'une nouvelle peine de cinq ans.

### Autres réponses

- Les groupes de droits de l'homme en Argentine estiment que 15 000 personnes ont « disparu » depuis 1976.
- Des prisonniers en Chine ont été gardés comme travailleurs dans les prisons après avoir purgé leur peine.
- L'enquête Biko a prouvé qu'il est mort des suites de blessures reçues en détention mais elle n'a pas attribué de responsabilité pénale.
- Des milliers de personnes sont mortes au cours de la « Terreur Rouge » en Ethiopie. Au début de 1979, on estimait qu'il y avait 8 000 prisonniers politiques.
- Au début de 1980, vingt pays ont entièrement aboli la peine de mort.
- L'année dernière, *AI* a soumis des rapports à l'ONU sur l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, l'Ethiopie, le Kampuchea démocratique, la Namibie et le Zimbabwe.

## Bibliothèque des droits de l'homme

### Collection de base

#### Rapports Annuels d'Amnesty International

Chaque année, *AI* publie un aperçu détaillé de ses efforts globaux pour combattre l'emprisonnement politique, la torture et les exécutions. Chaque édition est un travail de référence qui fait autorité sur une centaine de pays. Fr.S. 6.—

#### La Peine de Mort

Dans une étude couvrant 134 pays, *AI* rapporte pour la première fois toutes les exécutions dans le monde. Des détails sur 5 000 peines de mort légales et plus d'un demi million de meurtres politiques durant la dernière décennie sont inclus. Fr.S. 11.—

#### L'emprisonnement politique en République populaire de Chine

Après des années de recherches intensives, *AI* a rassemblé un portrait du système d'interrogatoire et d'emprisonnement des prisonniers politiques en Chine. Fr.S. 9.—

#### La Torture en Grèce : Le premier procès de tortionnaires

Cette analyse du procès de 32 officiers et soldats grecs offre une perspective rare et troublante sur le mécanisme interne d'un Etat pratiquant la torture. Fr.S. 8.—

#### Une chronique des événements courants N° 52

Ce dernier numéro du journal officieux du Mouvement des droits de l'homme en URSS comprend des nouvelles d'arrestations récentes, d'interrogatoires et des conditions dans les prisons et les camps (*n'existe qu'en anglais*). Fr.S. 11.—

On lira également avec intérêt le nouveau rapport intitulé « Prisonniers d'opinion en URSS », traduction française (voir détails pages 5 et 6).

#### L'emprisonnement politique en Afrique du Sud

Interdit par le gouvernement sud-africain, ce rapport apporte des informations sur son système répressif qui comprend la détention sans procès, la torture généralisée et la mort de prisonniers pendant leur détention préventive. Fr.S. 3.—

## Autres publications d'Amnesty International

### Collection Documents

Fr.S.1.—

Ethiopie, Guatemala, Iran (1977), Malawi, Maroc, Namibie, Paraguay, Pérou, République démocratique allemande, Syrie, Taiwan, Tchécoslovaquie, Turquie.

### RAPPORTS SUR DES PAYS

ARGENTINE, rapport de mission (1978) .....	Fr.S. 2.50
CAMBODGE, violations des droits de l'homme (1978) .....	gratuit
CHILI, disparitions de prisonniers (1977) .....	Fr.S. 3.—
COREE DU NORD, récit d'un prisonnier (1979) .....	Fr.S. 1.—
INDONESIE, rapport d' <i>AI</i> (1977) ....	Fr.S. 4.—
IRLANDE DU NORD, rapport d'une mission (1978) .....	Fr.S. 1.50
OUGANDA, violations des droits de l'homme (1978) .....	Fr.S. 1.50
PAKISTAN, rapport de mission (1978)	Fr.S. 1.—
URUGUAY, morts sous la torture (1975/1977) .....	Fr.S. 1.—

### AUTRES PUBLICATIONS

Diagnostic de la torture .....	Fr.S. 2.—
Codes d'éthique professionnelle .....	Fr.S. 1.50
Les syndicalistes en prison (1977) .....	Fr.S. 1.50



Bulletin mensuel d'Amnesty International (conditions sur demande)

Je commande les publications suivantes : .....

.....

.....

.....

Nom/prénom .....

Adresse .....

No postal/Lieu .....

Mode de paiement :  contre remboursement  avec facture

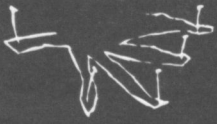
Les autres lecteurs francophones du *Bulletin* peuvent obtenir d'autres informations sur ces publications en s'adressant à leur section nationale ou directement au Secrétariat international d'*AI*, 10 Southampton Street, Londres WC2E 7HF, Grande-Bretagne.



documentation en français  
Case postale 5  
1800 Vevey

**N.B. :** Les groupes locaux d'*AI* ont tous un stock de publications. Avant de passer une commande au service de documentation en français, renseignez-vous auprès du groupe le plus proche de votre lieu de domicile ou, mieux encore, venez assister à une réunion.





amnesty international

## campagne pour l'abolition de la torture

# ACTIONS URGENTES UN RÉSEAU AGIT POUR PROTÉGER LES PRISONNIERS

- En Afrique du Sud, un colonel de gendarmerie ordonne la relaxe d'un avocat gardé au secret sans inculpation ni procès.
- En Argentine, trois petites filles sont remises à leurs familles par les forces de sécurité après avoir été maintenues secrètement en garde à vue avec leur mère.
- En Yougoslavie, un professeur d'université, emprisonné pour des raisons politiques, se voit accorder un sursis qui lui permettra de recevoir les soins nécessités par son état.

Chacune de ces victimes, qui a pu finalement échapper aux rigueurs d'une détention politique prolongée, a fait l'objet d'une action de la part d'AI.

Dans plus de 40 pays, des volontaires sont prêts à envoyer des télégrammes ou des lettres par exprès en faveur de ressortissants de pays étrangers exposés à la torture, à la mort ou à d'autres violations des droits de l'homme.

Des appels, intitulés « Actions urgentes », sont lancés par le Secrétariat international. Ils concernent le cas des prisonniers politiques dont l'état exige des soins médicaux, des condamnés à mort ou des personnes « disparues », ainsi que des victimes de la torture ou des personnes risquant la torture.

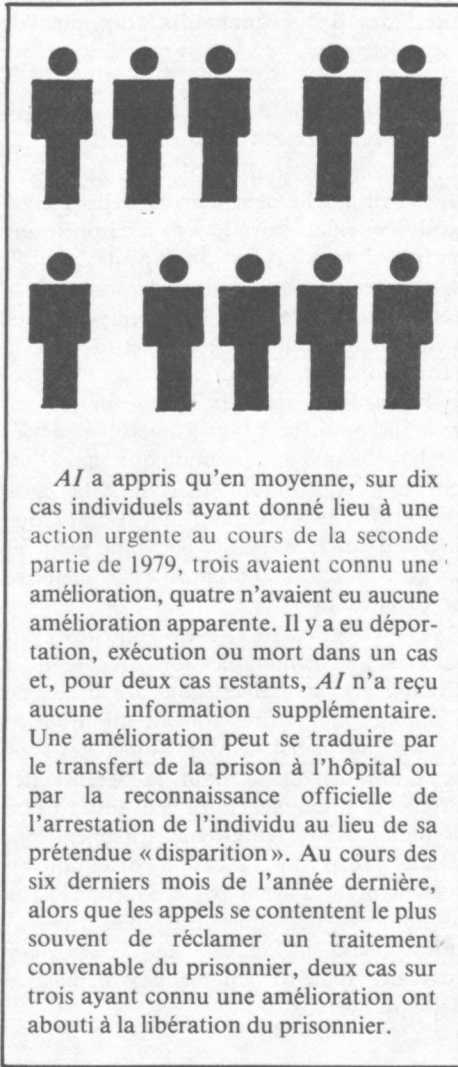
L'an dernier, le réseau des « actions urgentes » s'est occupé de 248 appels concernant des prisonniers politiques dans 56 pays.

Ces actions urgentes sont retransmises par Londres aux coordonnateurs des sections, nationales d'AI. Quelques heures à peine après la réception du message, lettres et télégrammes sont déjà en route pour le pays visé.

Les appels de l'an dernier ont intéressé plus de 850 prisonniers individuels, ainsi que des centaines d'autres interpellés au cours d'arrestations massives ou maintenus en détention prolongée sans inculpation ni procès.

Au nombre de ceux en faveur de qui AI est intervenue se trouvait Fikile Bam, un avocat sud-africain de 42 ans, arrêté en août 1979 au Transkei, déclaré « indépendant » en octobre 1976 par le gouvernement sud-africain. Ni sa mère ni son avocat n'avaient pu obtenir l'autorisation de le voir et les craintes s'intensifiaient sur ce qui risquait de lui arriver durant sa garde à vue.

Les volontaires de l'action urgente ont demandé instamment aux autorités d'inculper le prisonnier ou de le libérer, de révéler son



AI a appris qu'en moyenne, sur dix cas individuels ayant donné lieu à une action urgente au cours de la seconde partie de 1979, trois avaient connu une amélioration, quatre n'avaient eu aucune amélioration apparente. Il y a eu déportation, exécution ou mort dans un cas et, pour deux cas restants, AI n'a reçu aucune information supplémentaire. Une amélioration peut se traduire par le transfert de la prison à l'hôpital ou par la reconnaissance officielle de l'arrestation de l'individu au lieu de sa prétendue « disparition ». Au cours des six derniers mois de l'année dernière, alors que les appels se contentent le plus souvent de réclamer un traitement convenable du prisonnier, deux cas sur trois ayant connu une amélioration ont abouti à la libération du prisonnier.

lieu de détention et d'autoriser immédiatement les visites. Deux semaines plus tard, le colonel de la gendarmerie a convoqué Fikile Bam dans son bureau, l'a traité de « fléau social » et lui a montré les nombreux télégrammes et messages exprimant l'inquiétude de personnes réparties dans le monde entier. Sur quoi, il lui a annoncé qu'on allait le remettre immédiatement en liberté.

Mais dans bien d'autres cas, AI n'a jamais été informée de l'issue de ses démarches. Ou bien elle a appris, comme ce fut le cas pour 25 personnes entre juillet et décembre 1979, que les victimes étaient mortes au cours de leur détention, ou bien qu'elles avaient été exécutées ou déportées dans un pays étranger où elles risquaient d'être emprisonnées. □

## URSS Un Lituanien renvoyé en hôpital psychiatrique

Arvidas CHEKHANAVICHUS, 31 ans, Lituanien, est un militant en faveur des droits de l'homme. Il a été arrêté, pour la troisième fois, le 9 novembre 1979 et interné à nouveau dans un hôpital psychiatrique à régime spécial, qui est la forme de détention psychiatrique la plus dure en Union soviétique.

Arvidas Chekhanavichius a été interpellé tout d'abord à Kaunas, en Lituanie, en 1973, après qu'une perquisition à son domicile eut permis de découvrir des poèmes et des enregistrements d'émissions de radio étrangères, qui lui furent aussitôt confisqués. Inculpé d'« agitation et propagande anti-soviétiques », il fut soumis à un examen psychiatrique qui conclut qu'il était « schizophrène et psychopathe ». Il passa alors six ans interné dans des établissements psychiatriques, et ne fut remis en liberté qu'en janvier 1979.

Le 12 juin 1979, Arvidas Chekhanavichius était interné pour la seconde fois dans un hôpital psychiatrique pour avoir adressé le récit de sa précédente détention à la Commission d'enquête moscovite sur l'usage de la psychiatrie à des fins politiques en URSS, organisme non officiel.

Durant ce second séjour, on lui administra de force des neuroleptiques puissants. Il fut libéré en août 1979.

Le 9 novembre, il était à nouveau arrêté pour avoir, plusieurs années auparavant, installé illégalement un téléphone dans son appartement.

Il subit alors un nouvel examen psychiatrique, à la suite duquel il fut déclaré mentalement malade et « dangereux pour la société ». Le 4 janvier 1980, un tribunal ordonna son hospitalisation forcée dans un établissement psychiatrique à régime spécial. Depuis, il aurait été transféré à Kazan, à l'hôpital psychiatrique à régime spécial de Tchernyakhovsk.

Pour AI, Arvidas Chekhanavichius est interné dans ces institutions pour des motifs politiques et non pour des raisons médicales authentiques.

*Ecrire en termes courtois à l'adresse suivante pour demander des précisions sur le traitement d'Arvidas Chekhanavichius ainsi que sur la date de sa libération : RSFSR, 238100 Kaliningradskaya oblast, g. Tchernyakhovsk, Spetsialnaya Psikhiatricheskaya Bolnitsa, Uchr OM 216/st 2, Nachalniku, Svyatskomu F.A. (Changer de ligne à chaque virgule).*

## Un archevêque martyr de la cause des droits de l'homme

# Menaces de mort et assassinats politiques ravagent les pays d'Amérique centrale

Des paysans ont été tués ou enlevés par centaines au Salvador depuis que le gouvernement a annoncé une réforme agraire, décrété l'état de siège, instauré de nouvelles formes de censure et ordonné l'occupation militaire des campagnes.

L'archevêque Oscar Alfredo ROMERO, qui avait déclaré le 22 mars : « la terreur règne dans les campagnes... », la réforme agraire s'accompagne de tortures et de répression », a été assassiné deux jours plus tard alors qu'il s'apprêtait à célébrer la messe. Tout au long du mois, dans le Guatemala voisin, des étudiants et des enseignants de l'université de San Carlos ont été victimes de meurtres et d'enlèvements qui coûtèrent la vie d'au moins onze leaders étudiants.

Aux abords de la ville de Guatemala, un charnier contenant 38 cadavres en décomposition a été découvert au fond d'un ravin. L'un des cadavres était celui de Liliana NEGREROS, qui avait été arrêtée auparavant par la police nationale à la suite de sa participation à une procession organisée pour rendre un dernier hommage aux vingt-deux Indiens *campesinos* (paysans) qui trouvèrent la mort lors des événements tragiques de l'ambassade d'Espagne au Guatemala, en février dernier (*Bulletin de mars*).

Dans une déclaration rendue publique le 17 mars dernier, AI a demandé instamment aux autorités salvadoriennes de mettre fin à la vague de meurtres et d'enlèvements perpétrés contre des paysans.

Agissant manifestement en accord avec ORDEN, une organisation paramilitaire mise en place par le gouvernement précédent pour qu'elle exerce une terreur clandestine « de style guérilla » sur les opposants au régime, des soldats ont attaqué des villages qui donnaient leur appui à des syndicats paysans d'opposition, à savoir la Fédération des paysans d'El Salvador et le Syndicat des travailleurs agricoles. Les terres confisquées ont été distribuées à des membres d'ORDEN.

Selon des informations parvenues à AI, dans le département de Chalatenango, un cercle de feu a été allumé autour d'un village pour éviter que les villageois ne puissent s'enfuir. Les soldats investirent ensuite le village, tuèrent une quarantaine de personnes et en enlevèrent de nombreuses autres.

AI a fait part de sa préoccupation au gouvernement des Etats-Unis. En effet, des rapports indiquent qu'une aide intensifiée a été accordée aux forces de sécurité intérieure d'El Salvador, qui inclut des conseillers militaires et coïncide avec la campagne répressive.

« Compte tenu des conditions qui règnent dans ce pays », a déclaré un représentant d'AI, « la nature de cette aide, que l'on pense destinée aux opérations de maintien de l'ordre de la police et de l'armée, ne peut manquer de déboucher sur de nouvelles violations des droits de l'homme. »

### Une campagne répressive

Le climat de répression qui règne en El Salvador s'est notamment traduit par deux attentats à la bombe, l'un contre la commission non officielle des droits de l'homme (suivi de la confiscation par la police des documents de cette commission), l'autre contre YSAX, la station de radio de l'archevêché.

AI avait fait savoir que l'archevêque, Mgr Roméro, venait de recevoir de nouvelles menaces de mort. Son nom avait été porté

en tête de la liste noire de l'« Union des guerriers blancs ».

La veille du jour où il fut assassiné, il avait fait une homélie dans laquelle il engageait les soldats salvadoriens à désobéir aux ordres « immoraux » : « Soldats, déclarait-il, n'obéissez pas aux ordres contraires à la loi de Dieu... Je vous en supplie, je vous l'enjoins au nom de Dieu : mettez fin à la répression. »

Tandis que, dans le monde entier, on rendait hommage à Mgr Roméro, AI devait déclarer dans un communiqué que l'archevêque était devenu martyr de la cause des droits de l'homme, en précisant que la vie d'autres militants oeuvrant pour les mêmes droits de l'homme était menacée en El Salvador.

AI a également révélé qu'elle avait adressé une communication urgente à la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour attirer son attention sur le danger qui menaçait Mgr Romero et tous ceux qui oeuvraient pour la défense des droits de l'homme en El Salvador. Cette communication renfermait également des détails précis sur 32 cas de détention en région rurale n'ayant pas été reconnus par les autorités, ainsi que sur 132 cas d'exécutions extra-judiciaires de *campesinos* (paysans indiens) intervenues depuis le début de l'année.

### Assassinats au Guatemala

« L'armée secrète anticommuniste » du Guatemala (ESA), un « escadron de la mort » connu pour être proche des autorités militaires de ce pays, a fait figurer le nom du docteur Hugo Rolando MELGAR, conseiller juridique et professeur de droit à l'université de San Carlos, sur la « liste noire » régulièrement remise à jour. Il a été assassiné le 24 mars avec l'un de ses proches.

Trois jours plus tard, le docteur Julio Alfonso FIGUEROA, directeur de l'Institut d'études sociales et économiques de l'université, et sa femme, Margarita CARRILLO, étaient également assassinés.

Au cours de ce même mois, onze leaders étudiants furent assassinés, parmi lesquels le président de l'Association des étudiants

en économie et le représentant étudiant au Conseil directeur de l'université.

Le total fut encore augmenté par les trente-huit cadavres en décomposition qui furent découverts le 19 mars dans un charnier situé à 48 km de la ville de Guatemala. La plupart des corps portaient des traces de tortures et avaient été exécutés d'une balle dans la tête.

Parmi les victimes qui ont pu être identifiées se trouvaient Rodolfo PALENCIA, étudiant, enlevé le 7 mars, et le syndicaliste César Anibal CANO GARCIA, ouvrier dans l'industrie du verre, enlevé le 21 février.

La découverte du cadavre de Liliana NEGREROS, qui avait été vue vivante pour la dernière fois alors qu'elle était aux mains de la police, semble fournir des preuves supplémentaires de la complicité de la police dans la vague d'assassinats politiques qui ravage le pays. □

## France

### Des protestataires condamnés

Un observateur d'AI a assisté en mars dernier au procès de 9 manifestants anti-nucléaires accusés de violence à agents de police et parachutistes en Bretagne.

AI est préoccupée par le caractère sommaire de la procédure utilisée contre les manifestants, inculpés en vertu d'une loi d'exception dite « loi anticasseurs ». Huit accusés ont été condamnés à des peines de 15 jours à un mois de prison. Tous ont été mis en liberté immédiatement après le verdict. □

Le **BULLETIN MENSUEL** est la traduction française de l'*amnesty international newsletter* publiée par AMNESTY INTERNATIONAL PUBLICATIONS, 10 Southampton Street, Londres WC2E 7HF, Grande-Bretagne.